

Discours contre les violences faites aux Maires

Rassemblement du 12 JUIN 2024

Prononcé par M. MONTIN Christian, Président de l'AMF 15

Il est 3 h du matin ce jeudi 16 mai. Michel FEL, Maire de Saint Étienne de Maurs occupe ses temps d'insomnies à des travaux et taches divers.

Il vient de se lever et mettre en route son ordinateur. Un bruit contre la fenêtre attire son attention. Des flammes s'élèvent sur le rebord de la fenêtre. Il se précipite, ouvre la fenêtre. Des flammes montent à partir d'un objet cylindrique qu'il jette au loin. Il reprend ses esprits et alerte la gendarmerie.

Que ce serait-il passé si Michel avait eu le sommeil profond et si la fenêtre n'avait pas résisté à l'impact du Cocktail Molotov ?

« Une personne a été engagée pour vous éliminer si le parc éolien de l'Algoux voit le jour. » C'est ce que découvre, stupéfait, Michel TEYSSEDOU, Maire de Parlan, dans un courrier anonyme qu'il reçoit à son domicile le 27 mai.

Chacun imaginera le choc émotionnel qui résulte d'une telle lecture. Chacun comprendra combien l'entourage de notre collègue est évidemment touché par ce courrier marqué à la fois par la lâcheté de l'anonymat et la violence des propos.

Michel FEL est Maire de Saint Etienne de Maurs depuis 2014. Il est aussi engagé sur les questions environnementales avec le syndicat des eaux de Maurs/ Saint-Étienne qu'il préside et le syndicat Celé Lot-Médian dont il est Vice-Président. Il est aussi un des artisans de la réorganisation des collectes et traitement des déchets au sein de la Communauté de communes de la Châtaigneraie Cantalienne.

Michel TEYSSEDOU est Maire de Parlan depuis 2008 et Président de la Communauté de communes de la Châtaigneraie Cantalienne depuis sa

création en 2017. Président du syndicat des Energies du Cantal, il œuvre avec un engagement total pour les mandats qu'il exerce. Chacun connaît aussi son parcours passé au service du monde agricole.

Bien sûr, nous savons tous que l'engagement public, l'exercice des responsabilités, quelles qu'elles soient d'ailleurs, expose à des contradictions, à des oppositions et à leur expression.

Mais dans ces 2 cas, un pas a été franchi dans l'inacceptable.

Aussi, je vous remercie tous et toutes de votre présence ici, ce soir, à l'appel de l'Association des Maires du Cantal pour dire notre refus de voir la violence investir trop souvent maintenant, le champ du débat démocratique.

Les Maires ont à cœur de faire vivre la démocratie locale et sont très respectueux et à l'écoute de leurs concitoyens. Je peux témoigner pour les côtoyer au quotidien que nos 2 collègues, hommes de conviction certes, ont à cœur de construire leurs décisions avec l'écoute des divers points de vue et dans le total respect des procédures et démarches dictées par le droit qui définit la règle commune.

Le Maire est nous dit-on, l'élu préféré des Français, nous en sommes fiers et nous sommes tous très attachés à garder, à cette très belle fonction, l'image de proximité et de désintéressement qui est sa marque de fabrique.

Faire vivre nos communes et nos communautés de communes est un engagement fort mais riche de satisfaction. Nous devons aussi penser à nos proches, à nos familles, que notre mobilisation pour la chose publique impacte forcément. Aussi, nous ne pouvons accepter de leur imposer l'épreuve de l'insécurité et même de l'irrespect.

Pour nous, pour nos familles, pour nos collectivités, refusons que la violence verbale ou physique se banalise et devienne une composante de l'exercice de nos mandats. Bien sûr, et fort heureusement, ces comportements restent l'apanage de quelques esprits faibles qui oublient, mais l'ont-ils jamais su, que la démocratie de laquelle nous devons être plus que jamais des défenseurs acharnés, suppose le respect, la tolérance et la diversité des opinions et de leur expression, mais aussi le respect de la décision prise dans le cadre de la règle majoritaire, indissociable de la démocratie représentative.

Il est temps que nous retrouvions le chemin d'un débat apaisé, sans invective ni insulte et dans les valeurs d'un dialogue constructif.

Je souhaite ardemment que le débat national en montre un exemple abouti, comme il est de règle au sein de notre association pluraliste et représentative des Maires de France.

J'ai évoqué en début de mon propos tout le soutien que nous sommes venus exprimer ici à nos 2 collègues de Saint-Étienne de Mours et de Parlan mais je veux dire aussi que l'AMF est aux côtés de ceux qui, à des degrés moindres certes, subissent ou ont subi des comportements inacceptables de citoyens qui pourrissent l'exercice de leur mandat, mais aussi bien souvent la vie de la collectivité. Violences physiques, insultes, diffamations, dénigrements permanents sur les réseaux sociaux, atteintes à la vie privée... Nombre d'entre nous ont connu des attaques inadmissibles aux quatre coins du département.

Si la période de réserve ne l'avait pas empêchée, Monsieur le préfet, Monsieur le Procureur, Monsieur le Colonel, commandant le groupement de gendarmerie auraient été à nos côtés pour ce rassemblement. Cela montre leur souci et le souci de l'État de soutenir, de protéger les Maires et de leur permettre un exercice apaisé et donc plus efficace de leur mandat.

Ce soutien de l'État dans toutes ces composantes nous est indispensable à nous, qui sommes aujourd'hui en responsabilité dans nos collectivités, mais aussi pour que demain, d'autres fassent le choix de solliciter la confiance de leurs concitoyens pour cette belle fonction de Maire, au service du développement de nos collectivités et du mieux vivre de leurs habitants.

Nous allons remettre à Monsieur le Préfet, lors de l'audience qu'il va accorder au Bureau de notre association, une motion qui est signée ou qui sera signée de tous nos collègues. Elle demande avec force et solennité que tous les Maires, que tous les élus aient droit au respect, à l'écoute et à la protection qu'exige un exercice serein et responsable de nos fonctions. L'AMF 15 va aussi mettre en place une cellule d'accompagnement aux maires qui en exprimeront le besoin avec un soutien juridique et administratif.

Les Maires du Cantal vont faire preuve d'abnégation et de résilience, comme on dit aujourd'hui, pour continuer la tâche qui leur a été confiée par le suffrage universel.

En ces temps de grande incertitude, les Maires restent un point d'ancrage et de repère plus nécessaire que jamais à l'équilibre de notre société, d'une société qui s'éloigne de plus en plus des valeurs dont elle avait su se doter au travers des épreuves et des riches périodes de son histoire.

Nos 35000 communes, nos 35000 Maires restent les sentinelles de la République au plus près des besoins des habitants, à leur écoute, à leur service, ne les décourageons pas ! écoutons-les ! sachons dire qu'ils sont essentiels à la stabilité de notre société!

Encore merci à vous tous qui vous êtes mobilisés aujourd'hui pour porter ces messages...messages d'inquiétude, messages de responsabilité aussi. Mais également pour affirmer notre volonté d'être toujours là. Engagés pour que vive la République !